

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : Montbéliard-Ouest
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

SOUS-PREFECTURE
 25 MARS 2015
 MONTBELIARD

N°02/2015

Nos réf. : AT/IB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 02/03/2015	L'an deux mil quinze le douze mars à vingt heures,
DATE D’AFFICHAGE : 12/03/2015	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 27 Ayant donné procuration : 5 Absent excusé : 0 Absent : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LALLAOUA Nora, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, MAKSOUD Mourad, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre. <i>Étaient représentés :</i> VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, BORNE Aurélien, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie.
OBJET : <i>Approbation d’une modification des statuts – Syndicat de Trésorerie de Montbéliard et des Deux Vallées</i>	<i>Procurations données :</i> - VILMINOT Pascal a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, - MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à GRISEY David, - BORNE Aurélien a donné procuration à DURY Bernard, - GORGULU Alpay a donné procuration à ATAR Nathalie, - PLANÇON Aurélie a donné procuration à JELIC Céline,
RÉSULTAT DU VOTE : - <i>Pour : 27</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	Madame Nora LALLAOUA est nommée secrétaire de séance.

Lors de sa séance du 10 décembre 2014, le Conseil Syndical du Syndicat de la Trésorerie de Montbéliard et des Deux Vallées a décidé, à l’unanimité, de changer de siège social, le plaçant désormais à la Trésorerie 1 Place de l’Europe – 25630 Sainte Suzanne.

Ce changement de siège social représentant une modification des statuts, il doit être approuvé par délibération par chacune des Communes membres du syndicat.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve le changement de siège social du Syndicat de la Trésorerie de Montbéliard et des Deux Vallées.

Fait et délibéré à Bavans, le 12/03/2015
 Ont signé au registre tous les membres présents.
 Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
 Transmise à la Préfecture le 12/03/2015
 Publiée le 12/03/2015.....
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire